

CONDITIONS GENERALES 2024



COLO/ADOS 2024

	TARIFS 2024	SESSION 1	SESSION 2
		07-17/07	19-26/07
Pour les 6-17 ans	1er enfant	484 €	352€
	Enfant suivant	434 €	322 €

Conditions de réservation

La réservation est prise en compte lorsqu'elle est accompagnée de l'acompte de 100€ par enfant inscrit, de la fiche sanitaire de liaison, des copies des vaccinations, et de la copie de l'attestation d'aisance aquatique (savoir-nager).

Conditions d'annulation

Toute annulation (séjour ou option) doit être effectuée par écrit (courrier électronique ou papier, au plus tard dans le mois qui suit le séjour, le cachet de la Poste faisant foi).

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : nous conservons 12% de l'acompte.
- de 30 à 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 60 % de l'acompte.
- moins de 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 100% de l'acompte.

Si l'annulation n'est pas confirmée par écrit, la totalité de l'acompte est conservée dans tous les cas.

Règlement de votre Séjour

Il est demandé 100€ par enfant inscrit à l'inscription. Le solde est réglé au plus tard la semaine précédant le séjour.

Des facilités de paiement sont possibles, à savoir un échelonnement des paiements avant le séjour : à demander au secrétariat.

Conditions d'annulation BILLET DE TRAIN PARIS

Toute annulation doit être effectuée par écrit (courrier électronique avant le séjour).

Si l'annulation intervient :

- Moins de 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 20€ de frais de billet de train (si option prise).

Si l'annulation n'est pas confirmée par écrit, la totalité des 20€ de frais de billet de trains (si option prise) est conservée dans tous les cas.

Assurance

Pour l'ensemble de nos séjours, vous devez être couverts par une assurance en responsabilité civile.

Vous pouvez contracter une assurance annulation auprès de votre assureur.

Aides CAF et Chèques ANCV

Nos séjours sont ouverts aux chèques ANCV et aux aides de la CAF. Prenez contact avec le secrétariat pour vérifier si votre CAF est conventionnée avec le centre.

Adhésion

Pour profiter de nos séjours, il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation (12 € annuelle /famille).